

## Assainissement de la Décharge industrielle de Bonfol: projet exceptionnel et défi pour le Jura

### Le saviez-vous ?



### Quantité de déchets chimiques entreposée

La quantité de déchets chimiques entreposée dans la décharge industrielle de Bonfol est d'environ 114'000 tonnes. Les déchets furent déversés pêle-mêle et la plupart des fûts sont probablement endommagés.



### Surface d'entreposage des déchets

La surface d'entreposage des déchets représente l'équivalent de quatre terrains de football. La surface totale nécessaire aux travaux d'assainissement représente elle l'équivalent de huit terrains de football (environ 80'000 m<sup>2</sup>).

Durant les travaux qui se dérouleront en deux étapes, la décharge sera recouverte d'une halle qui sera déplacée.



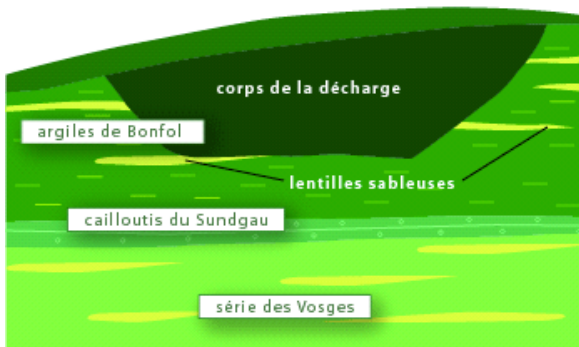
### Surveillance et sécurité

Le concept de surveillance et de sécurité (CSS) élaboré en collaboration avec les autorités comporte quelque 100 points de mesure, dont 69 sont testés régulièrement. C'est grâce à ce système de contrôle qu'un léger écoulement a été détecté en 2002. Le CSS fait l'objet de réévaluations et d'adaptations régulières.



### Greenpeace

Le site de la décharge industrielle de Bonfol a été occupé par l'organisation écologiste Greenpeace du 13 mai au 7 juillet 2000. C'est à la suite de cette action que le principe de créer une Commission d'Information ([www.cis-bonfol.ch](http://www.cis-bonfol.ch)) a été arrêté.



Profil schématique montrant les séries stratigraphiques et les aquifères sous la décharge de Bonfol.

## Coûts de l'assainissement

L'assainissement de la Décharge industrielle de Bonfol (DIB) est devisé à 350 millions de francs. Ce montant est certes conséquent. Mais la gestion de la décharge coûtait environ 1,5 millions de francs par année, sans compter près de 30 millions d'investissement pour l'aménagement d'un système de drainage et d'une station d'épuration (photo ci-contre).

## Entreposage des déchets

Les livraisons de déchets chimiques se sont étalées entre 1961 et 1976. On estime que 70% des déchets ont été déposés dans quelque 300 000 à 400 000 fûts en grande partie endommagés lors de l'entreposage. Des indications détaillées sur la composition des déchets et l'endroit exact de l'entreposage de même que des contrôles analytiques n'étaient pas d'usage à l'époque.

## Définition d'un site pollué

On entend par sites pollués les emplacements d'une étendue limitée pollués par des déchets. Ces sites comprennent : les sites de stockage définitifs : décharges désaffectées ou encore exploitées et tout autre lieu de stockage définitif de déchets

Les sites pollués nécessitent un assainissement s'ils engendrent des atteintes nuisibles ou incommodes ou s'il existe un danger concret que de telles atteintes apparaissent."

Les cantons veillent à ce que soient assainis les décharges contrôlées et les autres sites pollués par des déchets, lorsqu'ils sont à l'origine d'atteintes nuisibles ou incommodes ou qu'ils risquent de l'être un jour.

## Choix du site de Bonfol

Pourquoi avoir choisi le site de Bonfol pour l'entreposage de déchets chimiques?

Parce que le sous-sol argileux de la région était réputé étanche et donc adapté pour un tel entreposage. En réalité, cette argile n'est pas homogène. Elle est traversée par des lentilles sableuses créant un risque d'écoulement. La sécurité à long terme ne pouvant être garantie, la décharge doit être assainie.